JOURNAL DE MONAGO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS:

Monaco — France — Algérie — Tunisie Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr. Pour l'Étranger, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS:

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Le yacht *Princesse-Alice* a quitté, jeudi dernier, à huit heures du matin, le port de Monaco, et, sous les ordres du commandant Carr, est allé à Toulon où il est entré au bassin dans l'Arsenal et où il restera provisoirement désarmé.

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé brièvement la mort prématurée de M. Henri Lacaille, qui s'était acquis d'unanimes sympathies dans la Principauté où il avait passé presque tous les hivers depuis son enfance. Ajoutons que cette triste nouvelle a été douloureusement accueillie à Monaco par tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont pu connaître et apprécier les hautes qualités de cœur du regretté défunt.

Mais si l'homme du monde, l'ami sûr est l'objet de regrets profondément émus, d'autre part la Principauté perd, en M. Henri Lacaille, un savant qui l'honorait, et la part qu'il a prise à la publication des *Documents historiques* publiés par ordre de S. A. S. le Prince Albert Ie, donne la mesure du vide qu'il laisse après lui.

M. Lacaille était sorti dans les premiers rangs de l'Ecole des Chartes en 1890; il s'était dès lors passionnément intéressé à la découverte nouvellement faite aux Archives du Palais de Monaco du chartrier du Comté de Rethel, pays auquel le rattachaient des liens de famille; aussi s'était-il adonné avec un zele infatigable à préparer la publication de documents si précieux pour l'histoire de la Champagne, et sa collaboration aux deux volumes déjà parus, révèle les plus éminentes qualités d'érudit et de paléographe.

L'indépendance de son caractère lui faisait mettre un soin jaloux à laisser inaperçus ses services; il aimait avant tout à se tenir dans la plus modeste réserve. Il fut donc aussi surpris que touché lorsque S. A. S. le Prince Albert voulut lui donner une marque de Son estime en lui conférant, l'année dernière, le titre honoraire de conservateur adjoint de Ses archives.

C'est la que le souvenir d'Henri Lacaille sera le plus chèrement et le plus pieusement gardé. On dira ailleurs la valeur des autres œuvres qu'il a produites; aux Archives de Monaco restera la trace indélébile de sa patiente activité et d'un travail de dix années auquel il apporta autant de conscience que de saine critique.

La messe du Saint-Esprit, pour la rentrée des écoles, aura lieu à la Cathédrale lundi prochain, 10 octobre, à 10 heures du matin.

M. Monnier, le très estimé directeur de la succursale du Crédit Lyonnais dans la Principauté, vient d'être nommé premier sous-directeur à l'agence du Crédit Lyonnais de Toulouse. Il est remplacé à Monte Carlo par M. Masson, précédemment directeur de la sous-agence de Béziers.

Nos hôtes fidèles, sir Frédérick Johnston et lady Wilton sont incessamment attendus de Londres en leur belle propriété « Le Nid ». Ils s'embarqueront dans quelques semaines dans notre port à bord du grand steam-yacht Sapphire que le duc de Bedfort a mis à leur disposition pour une croisière aux Antilles, d'où ils reviendront pour terminer la saison hivernale à Monte Carlo.

SUR LE LITTORAL

De Nice:

M. Oswald Lubonis, vice-président du Conseil de préfecture, a procédé, samedi, à l'installation de M. Henry, le nouveau secrétaire général des Alpes-Maritimes.

A son tour, M. Henry a reçu M. Haulpetit-Fourichon, sous-préfet de Grasse, et M. Veillon, récemment nommé conseiller de préfecture.

M. Emile Bourdon, procureur de la République, est rentré de villégiature.

M. Rouvier, ministre des finances, se rendra, mardi 11 octobre, à Antibes, où il présidera à l'inauguration du nouveau collège. On pense que M. Mougeot, ministre de l'agriculture, actuellement en villégiature à la villa Catiche, au cap d'Aglio, et M. Maruéjouls, ministre des travaux publics, qui se trouvera, à cette époque, en villégiature au Golfe Juan, assisteront également à cette inauguration.

Durant son séjour sur la Côte d'Azur, M. Maruéjouls présidera à l'inauguration du nouveau pont sur la Brague, entre Antibes et Cagnes.

De Cannes

S. A. I. le Grand-Duc Michel de Russie est arrivé jeudi, venant de Londres. Il était accompagné de son chambellan.

Le Grand-Duc s'est rendu directement à la villa du Méridien, route de Fréjus. On sait que cette superbe villa a été mise gracieusement à la disposition du comité de la Croix-Rouge de Russie, par le baron Constantin de Silvansky, son propriétaire, pour y recevoir en convalescence les officiers de l'armée russe, blessés au cours de la guerre russo-japonaise.

Le Grand-Duc a donné les derniers ordres pour l'installation de cette villa. Accompagné de M. Jammes, de l'archiprêtre Ostroumoff, de MM. Stœcklin et Hervetson, architectes, il a indiqué dans quelles conditions devaient être disposées les chambres destinées aux vingtcinq officiers qui arriveront à Cannes incessamment. Il a constaté que l'installation sanitaire y était parfaite.

Déjà, deux sœurs de la Croix-Rouge Russe sont arrivées pour donner lears soins aux malades et préparer le service du personnel.

Dans la soirée, le Grand-Duc s'est préoccupé, également, de l'installation de la villa Valetta, à la Californie, où doit descendre, le 10 octobre, son père, le Grand-Duc-Michel Nicolaewitch, Président du Conseil d'Empire et Grand-Maître de l'Artillerie Russe.

Samedi matin, a eu lieu, en présence de S. A. I. le Grand-Duc Michel, la bénédiction de la villa-hôpital. L'archiprêtre Oustroumoff officiait, assisté de son sous-diacre M. Selesneff.

Les travaux sont poussés avec activité afin que les convalescents puissent être traités des les premiers jours de la prochaine semaine.

Lettre de Paris

Paris, 2 octobre 1904.

On ne devrait jamais dire d'une chose qu'elle est morte, car on ne sait si elle ne ressuscitera pas. C'est le cas de l'opérette française, qu'on avait bel et bien enterrée, il y a déjà pas mal d'années, et à la renaissance de laquelle nous assistons.

D'où vient ce regain de succès d'un genre que l'on croyait si bien disparu et qui avait d'ailleurs fortement dégénéré? Après avoir brillé du plus viféclat, l'opérette, coulée sur un moule uniforme, avait sombré dans le ridicule et la monotonie

Nous croyons que la nouvelle faveur dont elle jouit actuellement a surtout pour cause l'insuffisance des œuvres lyriques jouées au cours de ces dernières années. Pour les gens qui ne se paient pas de mots et que ne satisfont pas de vaines formules, qui vont au théâtre pour entendre des mélodies et non des assemblages de sons plus ou moins scientifiquement accouplés, il est certain que, faute de mieux, un ouvrage de Lecoq, d'Offenbach ou de Messager leur procurera plus d'agrément que l'une quelconque de ces œuvres mort-nées dont l'Opéra et l'Opéra-Comique nous saturent.

Ces œuvres populaires sont d'ailleurs parfois interprétées par des lauréats du Conservatoire qui ne peuvent trouver place à l'Opéra-Comique Certes, nous ne méconnaissons pas la valeur artistique de M. Carré, dont la science de mise en scène atteint des limites inconnues jusqu'à lui. Mais que reste-t-il de tous ces drames lyriques qui se succèdent chaque saison? L'Opéra-Comique ne justifie plus son nom, et la mise en scène la plus minutieuse, la plus brillante, ne vaudra jamais trois actes de bonne musique dout on fredonnera les motifs en rentrant chez soi. Réduit à exiler le répertoire dans les théâtres des quartiers excèntriques, il sort de son rôle.

L'attention se fatigue aujourd'hui dans l'attente de mélodies qui demeurent absentes, et quand, par hasard, un semblant d'air surgit de tout ce fatras, l'éveil se fait. On salue cette ébauche comme un événement inespéré, mais bientot la lassitude reprend le dessus, car ce n'était qu'une vaine tentative, et les récitatifs succèdent aux récitatifs, sans que rien en rompe la monotonie.

En résumé, beaucoup de bruit pour rien. Les opéras et les opéras dits comiques ne sont plus autre chose que des pièces chantées, au lieu d'être parlées, et elles n'en sont pas plus vivantes pour ça, loin de là. Au contraire, elles n'en sont que moins compréhensibles pour la plus grande partie des spectateurs. Aussi, qu'arrive-t-il? Après que les quelques douzaines de snobs ont défilé devant ces choses sans charme, sans style et sans nom, le vèritable public s'abstient et la pièce tombe. A de rares exceptions près, c'est là le sort réservé à toutes les productions nouvelles représentées sur la scène de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

Où est le pendant du Pré aux Clercs, de Fra Diavolo, des Dragons de Villars, pour ne citer que ces trois œuvres, si différentes de caractère? Seuls, les petits opéras-comiques de Poise ont surnagé parmi cet invraisemblable déluge de fours. Mais on les dédaigne et l'on préfère dépenser beaucoup d'argent pour monter des ouvrages fort luxueux, qui ne font que passer et disparaissent. Il faut payer aujourd'hui le double de ce qu'on payait autrefois, et le résultat est loin de répondre au sacrifice imposé.

Le spectacle, qui commençait alors entre sept et huit heures, — nous parlons tout spécialement de l'Opéra-Comique — commence généralement aujourd'hui à neuf heures au plus tôt, pour finir vers onze heures et demie, et c'est peut-être encore trop long, étant donné l'ennui que distillent ces insipides soirées. Le vieux répertoire est assuré d'un succès réel, sincère et toujours durable, parce

qu'il répond véritablement à une disposition de notre esprit. Aussi, les programmes présentés aux abonnés, au commencement de chaque saison, comprennent-ils toujours des reprises d'ouvrages chers aux amateurs de l'opéra-comique. Mais ce n'est là qu'un trompe-l'œil, et ces ouvrages, dont nous voyons les titres flambloyer chaque année sur ces programmes, ne sont jamais repris.

Nous pensons que la solution de cette question de l'Opéra-Comique est dans une sélection des œuvres du répertoire. Même en abandonnant celles de ces œuvres qui ont vraiment par trop vieilli, il en reste encore suffisamment pour alimenter de longues soirées et pour donner satisfaction à toute une génération qui ne connaît ces chefs-d'œuvre que de nom — sans compter que les anciens le reverront toujours avec plaisir. Enfin, cela fournirait aux artistes de l'Opéra-Comique l'occasion de se produire dans des œuvres faites pour la nature de leur voix et de leur talent, tandis que ces mêmes artistes se fatiguent en interprétant des partitions qui ne sont écrites ni pour eux ni pour le théâtre sur lequel ils évoluent.

Le réveil de l'opérette est surtout provoqué par le sommeil de l'opéra-comique. La preuve que le genre « éminemment national » compte encore de nombreux partisans, réside dans le succès qui a accueilli les diverses tentatives d'opéra-populaire, succès d'ailleurs compromis dès que le théâtre se lançait dans l'inconnu, c'est-à-dire abordait, par condescendance pour le snobisme, le genre ennuyeux.

Parmi les dernières nouveautés théâtrales auxquelles la critique a été invitée, ces jours derniers, à donner son avis, il n'y a guère eu de spectacles marquants en dehors de la nouvelle comédie en quatre actes, le Friquet, par laquelle le Gymnase vient de faire une réouverture à sensation. Cette comédie, tirée d'un roman de Gyp par M. Gauthier-Villars (connu également en littérature sous le pseudonyme de Willy), semble avoir voulu moderniser la Mignon de Gœthe ou la Petite Fadette de Georges Sand, à moins que ce ne soit Rose Friquet des Dragons de Villars. Le nom n'a même pas été changé.

M. Willy Gauthier-Villars, ou tout simplement Willy, a signé un assez grand nombre de livres dont le succès retentissant est dù à des causes trop diverses pour que nous puissions les énumérer ici. Cette fois, il a cherché ses effets dans la naïveté et dans l'honnèteté sentimentale des situations. Je n'étonnerai personne en disant que jusqu'à présent l'auteur de toutes les « Claudine » avait tâché d'émouvoir le public par des procédés quelque peu différents et en s'adressant moins directement à son cœur. C'était pour lui et pour son interprète favorite une matière toute nouvelle. M. Willy et M¹¹ Polaire viennent donc de débuter bras dessus bras dessous dans la pudeur, — et je dois avouer que, malgré la timidité inséparable d'une première expérience, ils n'ont pas eu l'air de s'y trouver trop mal à l'aise.

Ce qui manque à cette pièce où l'on rencontre de jolis dialogues et d'aimables notations, c'est d'être écrite dans un ton nettement défini. Les personnages ont tour à tour trop et trop peu de réalité, et ils dégringolent subitement de la fantaisie dans le drame. Que ne suivent-ils l'exemple de la Cigale, qui ne cesse point de rire pour pouvoir toujours être prise au sérieux ?

L'interprétation de cette nouvelle comédie est fort curieuse et a motivé en grande partie le succès de la première représentation, succès qui sera plus ou moins durable. Mile Polaire a fort étonné par la manière originale qu'elle a apportée à la création du principal personnage, et cela non seulement pour les parties qui sont de son « tempérament », et où elle témoigne de souplesse, jusque dans les sauts périlleux qu'elle exécute en clownesse, mais aussi pour les parties d'émotion, où elle semble avoir quelque sincérité. Il se peut, d'ailleurs, que ce rôle soit le summum de ce qu'elle peut donner, quelque chose comme le « Chopard » de Paulin-Ménier. André Calmette esquisse de son mieux le personnage du sculpteur Baugé, un attardé de la Vie de Bohème; Paul Plan a la hideur nécessaire dans celui du banquier Claparon, ventru, lippu et repoussant; Numes fait du clown Mafflu une figure sympathique, c'est le Saint Vincent de Paul de la culbute... Miousic! Miousic !! André Hall, à qui était échu le rôle de l'homme trop aimé, n'y a pas été ridicule, ce qui est déjà beaucoup, et Mile Gabrielle Dorziat a sauvé par sa grâce charmante et son tact féminin la figure plutôt ingrate de la belle Yseult Claparon.

Les travaux préliminaires du jury de l'Exposition de Saint-Louis sont terminés et, avant-hier, à la gare Saint-Lazare, M. Gérault-Carion, représentant le ministre du commerce, souhaitait la bienvenue aux jurés français, retour d'Amérique.

Dès les débuts de cette colossale manifestation, à laquelle

ont pris part le commerce et l'industrie du monde entier, on avait prévu le succès des exposants français. Le résultat est conforme à ces prévisions; nos commerçants et 7,000 industriels et exposants ont remporté là-bas une victoire éclatante dont les bienfaits se traduiront par la création de nouveaux débouchés.

Une des caractéristiques de la prépondérance française à la World's Fair a été la nomination de deux de nos compatriotes à la présidence de deux groupes, alors qu'en principe les Américains avaient prévu que tous les groupes seraient présidés par eux. On a nommé 37 vice-présidents français, l'Allemagne en a eu 30 et l'Angleterre 7.

Nous sommes particulièrement heureux d'enregistrer ce triomphe, qui fait justice des appréciations montrant nos commerçants et nos industriels comme des timorés rebelles à toute audace. Les jurés qui reviennent de Saint-Louis se déclarent enchantés.

Il ne reste plus qu'à attendre les opérations du jury supérieur, qui ratifieront sans doute les décisions prises par les jurys des groupes, et nous ne manquerons pas de faire connaître à nos lecteurs ceux des exposants français qui se sont particulièrement distingués à la foire mondiale de Saint-Louis. N'est-il pas juste qu'ils soient les premiers dont les produits doivent faire prime, non seulement dans les centres nouveaux créés par l'activité américaine, mais aussi dans notre propre pays dont ils ont été défendre la réputation et les intérêts à leurs risques et périls.

L. S.

LETTRES ET ARTS

Congrès artistiques. — Au Congrès des Auteurs et Compositeurs qui vient d'être tenu à Nancy, sous la présidence de M. Alfred Capus, on s'est surtout entretenu des théatres populaires et de plein air, si fort à la mode en ce moment. Parmi les rapports les plus intéressants il faut signaler ceux de M. Maurice Pottecher, fondateur du Théâtre du Peuple à Bussang, et de M. Fernand Helley sur le théâtre normand. M. Guinand, avocat suisse, a exposé l'idée d'un théâtre ambulant, et M. Savignac a annoncé que Nancy serait vraisemblablement, l'année prochaine, dotée de sa scène en plein air. On s'est aussi occupé de l'idée décentralisatrice; MM. Fournier et Silvercruys ont, à ce sujet, émis des vœux qui tiendraient à imposer aux directeurs l'acceptation d'une pièce d'un auteur local; ce dernier a même fort justement insisté pour qu'enfin les commissions théâtrales de province soient, autant que faire se pourra, composées, en dehors de toute politique, de gens compétents.

Un congrès de pédagogie musicale se tiendra du 6 au 8 octobre à Berlin, sous la présidence de M. Xavier Scharwenka. Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, nous relevons les suivantes : l'Esthétique musicale et son introduction dans l'enseignement pratique; la Physiologie du jeu instrumental et la technique des liaisons; Réformes dans les signes de notation; l'Art du chant et sa culture; Réformes dans le domaine de l'enseignement du chant dans les écoles.

Opéras nouveaux. — La saison lyrique se prépare en Italie, et on annonce la prochaine apparition de plusieurs opéras nouveaux : au théâtre Victor-Emmanuel de Turin, Giovanni Gallurgse, d'un jeune compositeur débutant, M. Monternezzi, élève du Conservatoire de Milan; au théâtre Adriano, de Rome, Per la patria du maestro, Cocchi-Battistini, dont le principal role sera créé par le grand chanteur Mattia Battistini; au théâtre dal Verme de Milan, Maria Petronia, drame lyrique en un acte, de M. Gomes, que l'on dit cousin du compositeur brésilien Carlos Gomes, l'auteur de Guarany, mort il y a quelques années; à Palerme, Jole, du maestro Grasso, chef de musique du 10e régiment d'infanterie, ancien élève de M. Pietro Platania; enfin, à Chieti, Pax, « mélologue », de M. Pietro De Cecco.

Samuel Rousseau. — M. Samuel Rousseau, le compositeur très connu, vient de mourir.

Fils du célèbre facteur d'orgues, Samuel Rousseau était né à Neuvemaison (Aisne), en 1853. Prix de Rome en 1878, il s'assit, à son retour, à côté de César Franck, son maître, à la maîtrise de Sainte-Clotilde, et s'adonna d'abord à la composition musicale religieuse. La compo-

sition dramatique, plus encore, sollicitait cet esprit clair et précis. Lauréat du concours Crescent, il donna à l'Opéra-Comique Dianorah; plus tard, lauréat du concours musical de la Ville de Paris, il écrivit Mérovig, drame lyrique, que le Grand-Théâtre (rue Boudreau) représenta en symphonie et les théâtres de Nancy et de Brest en œuvre dramatique. L'Opéra a représenté de lui, en 1898, la Cloche du Rhin. Mmc Aïno Akté fît la première création du rôle d'Herwine dans cet ouvrage de style. M. Albert Carré avait demandé à Rousseau un ouvrage qui est achevé et dont il a fixé la représentation pour l'ouverture de la saison prochaine. C'est un drame tiré d'une nouvelle de M. Emmanuel Arène, le Dernierbandit.

Samuel Rousseau était professeur au Conservatoire, critique musical à l'*Eclair* et chevalier de la Légion d'honneur.

Il a succombé aux suites d'une longue maladie, qui avait nécessité deux opérations chirurgicales.

MARINE ET COLONIES

Les signaux acoustiques en mer. — On sait qu'il n'est pas de péril plus redouté des marins que celui de se voir soudain entourés par une brume épaisse alors qu'ils traversent les océans à toute vitesse. A chaque instant, ils courent le risque de voir surgir devant eux, ou coupant perpendiculairement leur route, un autre navire dont la présence n'a pu leur être signalée à temps. Un abordage fatalement se produit et avec lui une catastrophe. Parmi les collisions survenues dans d'aussi tragiques circonstances, celle du transatlantique français La Bourgogne avec le voilier anglais Cromartyshire est restée dans toutes les mémoires.

Au lendemain de ce sinistre, qui fit de si nombreuses victimes, alors que de tous côtés les idées surgissaient chez les inventeurs d'appareils de sauvetage, un Rouennais, M. Brunel, architecte et ancien conseiller municipal, décédé il y a quelques années, proposait l'élaboration d'un Code international de signaux produits par les sons de sirènes et permettant aux navires de signaler ainsi leur route en temps de brume.

M. Brunel parla de son invention dans bien de Congrès, mais il n'y fut pas donné suite.

Le capitaine Basroger, commandant le steamer Sephora-Worms, vient de reprendre l'idée de M. Brunel et l'application pratique qu'il est parvenu à lui donnerpermet de voir dans son invention la solution de la question de la direction certaine des navires dans la brume.

Le nom du capitaine Basroger n'est pas un inconnu dans le monde de la marine, et l'on se souvient certainement du beau sauvetage qu'il opéra il y a une quinzaine d'années, dans la mer du Nord, alors qu'il commandait le vapeur Emma.

Reprenant donc l'idée de M. Brunel, le capitaine Basroger vient d'inventer un appareil permettant aux navires de signaler la route qu'ils suivent, en temps de brume, et, par conséquent, de s'éviter mutuellement. A l'encontre des autres combinaisons de signaux, produits au moyen de sons donnés par des sifflets à vapeurs, des sirènes et autres appareils, mais dont les complications ont empêché l'emploi jusqu'ici, l'avertisseur de route du capitaine Basroger indique très nettement, au moyen de deux sons différents, l'un grave, l'autre aigu, et par une combinaison des plus simples et des plus sûres, les seize aires-de-vent principales du compas, ce qui est bien suffisant pour signaler la route suivie par un navire.

L'avertisseur automatique, qui indique sans erreur possible et d'une manière régulière la route que suit le navire, se compose d'un coffre fermé contenant un tambour à cames qui, remplissant le rôle des touches dans un piano ou plutôt celui des clés dans un instrument à vent, commandent la sirène grave ou la sirène aiguë.

La rotation de ce tambour s'obtient au moyen d'un retardateur, commandé par une manivelle, afin que l'intervalle entre deux sons produits ait la durée nécessaire pour éviter toute confusion du grave et de l'aigu. Le mouvement de la manivelle doit être d'un tour par seconde environ.

Le maniement de l'appareil n'exige aucune fatigue.

Un index se meut sur un limbe, sur lequel sont tracées les routes comprises dans les aires-de-vent. L'index, au moyen d'une vis et d'une petite manivelle, est conduit en face du signal correspondant à la route suivie par le navire. On met le tambour en mouvement et les cames actionnent les leviers du son grave et du son aigu pour produire le signal qui indique la route suivie par le navire.

La vapeur, dans un steamer, peut commander les sirènes; pour les navires à voile, ces sirènes sont remplacées par deux fortes cloches de différente sonorité. L'appareil mécanique est disposé de façon à faire donner à chaque cloche une série de coups précipités qui remplacent le son continu.

Le capitaine Basroger a soumis son invention aux diverses amirautés européennes et américaines.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Des types négroïdes chez nos ancêtres quaternaires. — L'année dernière, M. Hervé présentait à la Société d'anthropologie de Paris deux crânes, provenant l'un du dolmen de la Pointe de Conquet, et l'autre d'un îlot voisin Toul-Bras (Bretagne); le premier serait du début de la période néolithique; le second de l'époque gauloise, probablement. Or leur type est négroïde, de façon très accusée, au point d'être à peu près indistinguables dans une série de crânes de nègres.

De même, dans la grotte de Baoussé-Roussé, près Menton, on sait qu'on a trouvé deux crânes, celui d'une jeune femme et celui d'un jeune homme, également qualifiés de négroïdes par M. Verneau.

Ce type négroïde se caractérise surtout par le prognatisme, la proéminence de la mâchoire telle que la perpendiculaire abaissée du point nasal tombe en arrière des prémolaires, ou même des premières molaires, et par le bord mousse du plancher des fosses nasales.

Ce type prognathe aurait donc appartenu à certains de nos ancêtres, manifestant des affinités avec le type nègre, affinités sur la nature desquelles il est impossible à l'heure actuelle de se prononcer, autrement qu'en faisant des suppositions gratuites. En tout cas, il semble qu'il réapparaisse chez certains contemporains, plus ou moins accusé. Or, fait tout à fait intéressant, M. Pittard, étudiant des cranes de la vallée du Rhône, dans le Valais, a découvert deux crânes féminins du type négroïde typique, très bien conformés et conservés d'ailleurs. Et ces cranes appartiendraient à une époque relativement récente, car ils ont été découverts dans l'ossuaire de Sierre, qui renferme les cranes provenant des antiques cimetières situés autour de l'ancienne église paroissiale, et des cimetières des paroisses de Géronde et de Villa existant dejà au xiiie et xive siècles.

Ainsi le type prognathe se serait conservé au travers des générations successives, soit de façon continue, soit par réapparations sporadiques ou ataviques.

Mais la question des origines du type reste entière, et elle est des plus passionnantes.

Oxygène artériel et combustions intraorganiques. — L'influence physiologique de la raréfaction de l'air dans les ascensions a été l'objet d'une littérature abondante. On a pu voir dans les comptes rendus de l'Académie du Lyncei les expériences remarquables de Mosso au sujet des échanges respiratoires.

M. Tissot, au laboratoire de M. Chauveau, a étudié les combustions intraorganiques sous l'influence de la diminution de l'oxygène de l'air inspiré, au moyen d'un appareil spécial décrit dans le Traité de Physique biologique. Sur l'homme, il a pu constater que la ventilation pulmonaire n'augmentait que pour un taux d'oxygène inférieur à 11 % (altitude équivalente: 5,000 mètres). Mais ces expériences sont, en un sens, moins complètes que celles de Mosso, qui diminuait aussi la pression totale, et constatait une augmentation de la ventilation beaucoup plus tôt.

Le quotient respiratoire s'élève alors, par suite d'une augmentation plus grande du CO² exhalé que de l'oxygène absorbé, celui-ci ne changeant pas sensiblement, même pour une tension de l'oxygène dans l'air inspiré de 9,5 % (altitude équivalente: 6,000 mètres).

Sur des animaux, l'auteur a constaté qu'une diminution considérable de la tension de l'oxygène dans l'air inspiré provoquait une forte diminution du taux de l'oxygène dans le sang artériel, même quand il se produit une augmentation notable de la ventilation pulmonaire. Mais cette diminution du taux de l'oxygène artériel ne s'est pas accompagnée d'une modification de l'intensité des échanges respiratoires.

M. Tissot en conclut expressément que les combustions intraorganiques, évaluées d'après les échanges respiratoires, sont indépendantes de la proportion d'oxygène contenue dans le sang artériel.

Période d'oscillation des vibrations électriques dans des circuits de forme simple. — M. J. A. Pollock a comparé les périodes d'oscillation qui se produisent dans un cadre circulaire, ouvert ou fermé, dans les fils rectilignes, et dans les cadres rectangulaires.

On se rappelle que, contrairement aux premiers résultats théoriques et même expérimentaux admis au début de l'étude des oscillations électriques, MM. Sarasin et de la Rive ont montre que la longueur d'onde était supérieure au double de la longueur du circuit du résonateur; et le résultat expérimental obtenu par ces physiciens avait d'ailleurs été confirmé par la théorie de Macdonald.

Mais on n'avait pas tenu compte de l'influence que peut exercer l'épaisseur du fil constituant le résonateur, ni des dimensions du circuit. M. Pollock a, dans ses expériences, mis en évidence cette dernière influence; et en extrapolant dans les expériences de MM. Sarasin et de la Rive, il a été conduit au nombre 2,45 comme valeur du rapport entre la longueur d'onde et la longueur du résonateur; or MM. Sarasin et de la Rive avaient trouvé pour ce rapport, mesuré expérimentalement, la valeur 2,56, et la théorie de Macdonald donne la valeur 2,53.

Mais M. Pollock fait remarquer qu'il y aurait lieu, dans le calcul, de tenir compte des effets de capacité, provenant des extrémités du résonateur ouvert, ou bien encore on pourrait admettre que, par suite de ce que le fil n'a pas une épaisseur négligeable, la longueur d'onde de la vibration dans le cadre rectangulaire doit être un peu plus grande que le périmètre du cadre. Dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, l'accord est complet entre les expériences de MM. Sarasin et de la Rive et celles de M. Pollock.

VARIÉTÉ

L'ESPERANTO

Nous reproduisons avec plaisir l'article vulgarisateur suivant, dù à la plume de M. Emmanuel Aimé. L'Esperanto, particulièrement, doit, à plus d'un titre, intéresser les musiciens. Elle est essentiellement harmonieuse, pleine de sonorités, et le jour où elle serait universelle, son emploi pour les livrets d'opéras donnerait l'avantage d'éviter les traductions de fidélité si souvent douteuse.

Qu'il suffise pour en juger de lire (1) cette strophe, traduite de l'*Hamlet* de Shakespeare :

Mia kara, mia belo, Estis brava, juna Dano, Portis plumojn sur capelo Kaj bastonon en la mano.

La diffusion si rapide de l'Esperanto dans le monde entier impose à l'attention de tout homme réfléchi cette langue auxiliaire, qui fournit déjà à un million d'adeptes un facile moyen de relations internationales.

Les chemins de fer, la navigation à vapeur, la poste, le télégraphe, le téléphone, tendent de plus en plus à multiplier les rapports entre les peuples : rien ne gêne désormais la marche accélérée du progrès, à travers les pays de toutes latitudes et de toutes langues, si ce n'est la diversité même de ces langues.

Si l'avantage de la multiplicité croissante des moyens de communication, dans l'ordre matériel, devait aboutir à nous imposer, comme corollaire, la nécessité de nous assimiler la langue de chaque pays où nous voulons avoir des relations, cet avantage ne serait qu'illusoire puisqu'il nous acculerait à une difficulté pratiquement insurmontable dans l'ordre intellectuel.

(1) Le c se prononce tch, le j se prononce y, et l'accent tonique se trouve toujours sur l'avant-dernière syllabe.

Savoir bien sa propre langue, plus une autre, est déjà beaucoup, même pour un homme d'une intelligence supérieure à la moyenne, d'ailleurs cela suffit à la condition que cette autre langue présente un caractère international. Tel est précisément le cas de l'Esperanto dont le vocabulaire, en grande partie formé de racines communes aux principaux idiomes des deux mondes, est presque tout entier connu d'avance de l'étudiant européen ou américain, quelle que soit sa langue maternelle.

Le docteur polonais Zamenhof a publié, pour la première fois, l'expose de sa langue internationale, sous le pseudonyme de docteur *Esperanto*. On a dit d'abord: la langue du docteur *Esperanto*; puis, la langue d'Esperanto; et enfin l'Esperanto tout court.

La grammaire se réduit à quelques pages: elle renferme en tout 16 règles sans une exception. Chacune des différentes espèces de mots a sa terminaison caractéristique indiquant sa nature grammaticale.

Le substantif, par exemple, est caractérisé par un O. Remplacez cet O par un A, un I ou un E, et vous obtenez l'adjectif, le verbe ou l'adverbe correspondant. Ainsi une racine connue (le plus souvent d'avance) fait connaître et retenir, sans fatiguer ni l'intelligence ni la mémoire, toute une série de mots qui peuvent encore être multipliés, au-delà même des besoins de la pensée, par un admirable jeu de 32 préfixes ou suffixes.

L'Esperanto est à la fois la plus simple et la plus riche des langues. Elle est aussi de beaucoup la plus logique, à tel point que, sans étude préalable, on peut comprendre, au moins à moitié, une page d'Esperanto, du premier coup, et deviner le reste à une seconde lecture.

On arrive à écrire et à parler correctement l'Esperanto, au bout de quelques semaines d'étude, s'il est permis d'appeler étude ce qui n'est vraiment qu'un amusement et un charme pour l'esprit.

La souplesse, l'harmonie et la poésie de cette langue internationale dans laquelle le génie de toutes les autres vient se condenser et s'affiner, l'ont mise rapidement à la mode, comme il fallait s'y attendre, parmi les dames.

Dans nombre de villes, telles que Lyon, Dijon, Grenoble, Boulogne-sur-Mer. pour ne parler que des principaux centres espérantistes de notre pays, il est « bien porté » chez les jeunes filles de correspondre en Esperanto et d'échanger en cette langue des cartes postales illustrées ou encore des timbres-postes avec les cinq parties du monde. Et naturellement les mots sont si doux et le verbe ami est si facile à conjuguer qu'il en résulte de temps en temps quelques mariages internationaux. Ce n'est pas pour rien que l'Esperanto est dit : langue auxiliaire.

Paris, bien entendu, marche à la tête du mouvement. Outre les deux Cours supérieurs professés à la Sorbonne et au lycée Condorcet par M. Bourlet et M. Cart, il y a en divers quartiers, sans compter les leçons particulières, de nombreux Cours publics ou privés, confiés à des professeurs diplômés de la Société Française pour la propagation de l'Esperanto.

Introduit déjà, à titre facultatif, dans quelques lycées de Province, l'enseignement de l'Esperanto ne tardera pas à faire partie des programmes officiels.

Dix-huit revues publiées jusqu'à ce jour, plus de trois cents ouvrages littéraires ou scientifiques déjà imprimés, nombre de catalogues, dont quelques-uns très volumineux, entièrement rédigés en Esperanto, les affaires commerciales et industrielles que cette langue facilite, les emplois qu'elle procure déià à ses adeptes montrent, mieux que tous les discours, la place qu'elle a déjà conquise dans le monde, et l'intérêt qu'il y a désormais à la connaître.

Emmanuel Aimé.

CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

L'assainissement et le repeuplement des rivières, par le professeur Weigelt de Berlin. Traduction de M. Ch. Jalin, professeur à l'Université de Liège, mémoires de l'Académie royale de Belgique t. LXIV, in-8° de 665 pages, Bruxelles, Hayez, 1903.

Ce travail, qui a reçu le prix de Selys Longchamps à l'Académie royale de Belgique, présente le plus grand intérêt pour la pisciculture. L'auteur a en effet procédé

à des expériences, qu'il est nécessaire de connaître, sur la r sistance des poissons aux différents produits déversés dans les cours d'eau comme résidus industriels, et dont il a donné le détail avec un très juste souci de l'exactitude scientifique et de la possibilité du contrôle.

La méthode choisie après discussion, pour mesurer le pouvoir de résistance des poissons aux substances considérées comme toxiques, est la suivante:

Le poisson soumis à l'observation, de taille moyenne, est placé dans une solution titrée de la substance à expérimenter; on note, montre en main, sa durée de résistance, c'est-à-dire le temps qui s'écoule entre le moment où le poisson est introduit et celui où il se couche sur le flanc. Aussitot la limite de résistance atteinte, l'animal, sauf exceptions volontaires, est reporté dans de l'eau normale, où dans un très grand nombre de cas il peut revenir à la vie, sans préjudice appréciable.

La durée de résistance est, bien entendu, inversement proportionnelle à la concentration de la substance toxique, et a la petitesse de la taille; la résistance est aussi beaucoup plus grande aux basses températures qu'aux températures élevées. Les expériences doivent se faire avec des concentrations suffisantes pour que l'action soit assez rapide; autrement, le fait de séjourner dans une eau non courante interviendrait pour nuire au poisson comme facteur indéterminé.

Plus de quarante substances ont été ainsi étudiées, en rapport avec les causes de contamination industrielle.

La désoxygénation de l'eau agit de façon très différente sur les différents poissons. Le besoin d'oxygène du véron est bien plus grand que celui de la loche ou de la tanche, et surtout du carassin qui se tient dans des mares stagnantes troubles et sombres et peut supporter une pénurie d'oxygène très considérable.

C'est d'ailleurs surtout par désoxygénation que beaucoup d'eaux résiduaires, que les eaux ménagères et les eaux d'égout exercent une action nocive.

Une des causes de mortalité est très fréquemment aussi le dépôt sur le poisson de matières fines en suspension qui atteignent les oures, organes très délicats.

Certaines expériences out porté sur le frai.

Enfin l'auteur relate les résultats des auteurs obtenus avec différentes méthodes.

De ses expériences personnelles, il a pu tirer une intéressante échelle de sensibilité aux substances toxiques pour les différents poissons. Les plus sensibles sont les salmonides (ombre, truite et saumon); puis viennent le véron, le brochet, le silure, l'anguille, la perche, le rotengle, la tanche, le cyprin carassin, l'ablette, le goujon, et enfin l'épinoche.

L'auteur, après avoir recherché alors les conditions que doit remplir un cours d'eau pour que le poisson puisse y vivre, s'y nourrir, et s'y multiplier, car ce sont des questions distinctes, étudie les différentes industries, les origines de la souillure dévastatrice des rivières par une série de petites monographies précieuses; il signale l'énorme contamination, éminemment néfaste, des industries sucrières.

Enfin il consacre une partie de l'ouvrage aux procédés d'épuration, mécaniques, chimiques, électriques et biologiques, sans compter l'autoépuration, heureusement très active, examinant l'intervention possible des pouvoirs publics et des particuliers, et il donne un nouveau projet de réglementation pour l'élimination des impuretés des cours d'eau. Il est important de ne pas déverser les eaux dangereuses par saccades, mais de répartir leur écoulement sur les vingt-quatre heures et d'assurer un mélange suffisant, avec oxygénation, des eaux souillées, car il y a là un point capital.

Un appendice est consacré aux différentes techniques pour la prise des échantillons, leur analyse chimique et leur examen histologique et bactériologique.

Il y a là un travail très important que tous les pisciculteurs, et ils sont nombreux, devront étudier, et dont bien des points, signalés par l'auteur, devront être complétés. Il est malheureusement d'un ordre, au premier abord, un peu confus. Mais la table très analytique des matières permet de s'y retrouver.

L'Administrateur-Gérant : L. Aureglia

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 Septembre au 2 Octobre 1904

CANNES, Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	sable.
- b. La Paix, fr., c. Aune,	
- b. Indus, fr., c. Tassis.	
- b. Vi.le-de-Monaco, fr., c. Dantal,	
- b. Ville-de-Marseille, fr., c. Garel,	·
- b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	-
Saint-Tropez, b. Floréal, fr., c. Courbon,	vin.
- b. Tranquille, fr., c. Rousset,	
TORRE SALINE, b. Angelo-Padre, ital., c. Cerulli,	charbon.
- b. Pasquina-Madre, ital., c. Sordini.	_
Départs du 25 Septembre au 2 Octobre 1904	
CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet, b. Ville-de-Monaco, fr., c. Dantal,	sur lest.

Etude de Mº Charles Tonon, huissier à Monaco 30, rue du Milieu, 30

b. Vule-ae-Marseille, r., c. Garel, b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan, b. Indis, fr., c. Tassis, b. La Paix, fr., c. Aune,

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi 5 octobre 1904, à deux heures du soir, à la salle des ventes, sise à Monaco, rue des Orangers, il sera procedé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant en : buffet, lits complets en bois et en fer, canapé, fauteuils, chaises, glaces, tapis, rideaux, tentures, armes anciennes, bibelots et porcelaine de Chine,

Au comptant, 5 p % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier: Tobon.

Etude de Me Charles Tobon, huissier à Monaco 30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le lundi dix octobre courant, à deux heures du soir, an Blanc Castel, boulevard du Nord, à Monte-Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, consistant en : lits complets, armoires à glace tables de nuit, commodes, toilettes, glaces, pendules, tableaux, statuettes, canapés, fauteuils, buffet, servantes, tables, chaises, tapis, rideaux, lingerie, argenterie, verrerie, vaisselle, etc. etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier: Tobon.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la demoiselle Philomène SABY sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 21 octobre prochain, à 2 heures du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un hordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Pour le Greffier en chef : A. Cioco, C. G.

A VINDRI Hôtel - Restaurant et Café de Genève

sis a MONTE CARLO, boulevard du Nord (près le Crédit Lyonnais et la gare du chemin de fer de La Turbie).

S'adresser, pour traiter, à M. CIOCO, syndic de la faillite Fuchs, à Monaco.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C¹ Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Cio d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières,

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur des pompiers. Polices spèc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fáusses clefs. Contre le vol, précèdé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat

tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, ebjets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijouters, horlogers et négociants en

matieres précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco: J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette.— Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

«LA TOUPIE»

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)
Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

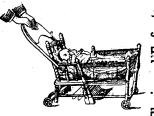
Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des MONTE CARLO.

AMEUBLEMENTS & TENTURES Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Chaises d'Enfants (dernière creation)

Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

Imprimerie de Monaco - 1904